

Programmes « Manufacto, la fabrique des savoir-faire » et « Manuterra, apprendre du vivant » avec la Fondation d'entreprise Hermès, édition 2024-2025 - Appel à candidatures du 02 avril au 28 avril 2024.

Instruction du 04 avril 2024 relative aux programmes Manufacto et Manuterra

Délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue

Affaire suivie par Sabah Lamèche, adjointe du DRAAFPIC dafpic@ac-creteil.fr ; 01 57 02 67 00

Pour Manufacto : Hubert Léonardi, IEN Design et Métiers d'art ; hubert.leonardi@ac-creteil.fr - 06 37 78 86 33

Pour Manuterra : Vincenzo Zaccardo, IEN Sciences et Techniques Industrielles, mission académique EDD – vincenzo.zaccardo@ac-creteil.fr – 07 76 54 71 13

Texte adressé à Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale en circonscription, Mesdames les principales de collèges, les directeurs de SEGPA, les proviseurs de lycées généraux et technologiques ou polyvalents sous-couvert de Mesdames et Monsieur les inspecteurs d'académie directeurs académiques des services de l'éducation nationale,

Annexes

Guide de candidature 2024-2025 Manufacto [77, 93, 94]

Guide de candidature 2024-2025 Manuterra [93 exclusivement]

1- Programmes Manufacto et Manuterra

- a) « [Manufacto, la fabrique des savoir-faire](#) » est un dispositif de sensibilisation aux métiers de la main et de découverte de l'artisanat en milieu scolaire initié en 2016 par la [Fondation d'entreprise Hermès](#), les Compagnons du devoir et du Tour de France, les écoles Camondo Paris et Méditerranée et actuellement quinze académies partenaires. Ce programme a pour objectif de valoriser les savoir-faire artisanaux, de partager un regard neuf sur les métiers de maroquinier, menuisier, sellier et plâtrier-stucateur auprès des générations futures et de transmettre le plaisir de « faire ». Manufacto vise à promouvoir les valeurs portées par ces métiers, telles que la transmission, l'entraide et l'exigence. Le dispositif prend place, par ailleurs, dans les projets portés par le campus des métiers et des qualifications MoMADe, Mode, Métiers d'art et Design.

Manufacto se déploie à raison de douze séances de deux heures par classe, pendant les heures de cours, au sein de l'établissement ou de l'école volontaire. Le projet est pleinement intégré au cursus, du primaire au lycée. Encadrés par un trio de professionnels – un artisan, un assistant et un enseignant –, les élèves découvrent les matières, savoir-faire et gestes créateurs propres aux métiers évoqués en réalisant pas à pas un objet beau et utile. À chaque niveau correspond un objet spécifique et contemporain, spécialement imaginé par un duo de designers du studio BrichetZiegler selon un cahier des charges exigeant. Au fil des séances, Manufacto ambitionne, par une sensibilisation esthétique et la découverte de gestes, techniques et outils de métiers méconnus, d'ouvrir aux élèves des perspectives en matière d'orientation, voire de susciter des vocations.

- b) « [Manuterra, apprendre du vivant](#) » est un programme lancé en 2021 par la Fondation d'entreprise Hermès avec la Saline royale d'Arc-et-Senans, les Compagnons du Devoir et du Tour de France et l'académie de Besançon. Le programme Manuterra consiste en des séances d'immersion, pour des élèves du CE2 à la seconde, au cœur d'un jardin à aménager, dans

l'enceinte de l'école ou de l'établissement. Pendant le temps scolaire, encadrés par un professionnel (jardinier, horticulteur, maraîcher...) et un médiateur, les élèves créent et entretiennent une parcelle selon les techniques de la permaculture.

De multiples thématiques environnementales sont abordées de manière très concrète au fil de ces séances : les savoir-faire du jardinier et des autres professionnels de la nature, la gestion de l'eau, le cycle des plantes et leur identification, la vie du sol, les engrais naturels, etc. La mise en place de ce jardin à visée pédagogique au sein de l'école/établissement contribue ainsi à l'éducation des élèves au développement durable. Prenant place *in situ*, les sessions nécessitent la participation active des élèves, invités à travailler la terre, manipuler des outils et acquérir des gestes spécifiques. C'est précisément par l'appropriation d'un espace vivant que Manuterra permet de sensibiliser les enfants et adolescents à la préservation de la biodiversité. Au terme de l'année, il leur revient de transmettre la parcelle cultivée à une nouvelle classe de l'école/établissement, qui l'entretiendra l'année suivante.

2- Les critères d'éligibilité des candidatures

a) **Manufacto, la fabrique des savoir-faire** – Pour les 3 départements 77, 93 et 94, les structures de coordination étant le Campus des Gobelins et Est Ensemble

Tout établissement dont les équipes pédagogiques sont convaincues de l'importance de la pratique artisanale dans un cadre scolaire, peut aspirer à intégrer le programme Manufacto, la fabrique des savoir-faire, remplissant les critères d'éligibilité mentionnés ci-dessous :

- Être un établissement scolaire public ou privé sous contrat ;
- Constituer une équipe pluridisciplinaire, avec un enseignant référent, prête à s'engager durant toute la durée du programme (année scolaire) ;
- Inscrire une classe à partir du CM1 et jusqu'à la seconde générale et technologique (au maximum deux classes par établissement, faisant obligatoirement l'objet de candidatures distinctes).

b) **Manuterra, apprendre du vivant** – Uniquement pour le 93, la structure de coordination en proximité étant La Villette

Tout établissement ou école dont les équipes pédagogiques sont convaincues de l'importance de la sensibilisation à la biodiversité dans un cadre scolaire, peut aspirer à intégrer le programme Manuterra, remplissant les critères d'éligibilité mentionnés ci-dessous :

- Être une école ou un établissement scolaire public ou privé sous contrat ;
- Constituer une équipe pluridisciplinaire, avec un enseignant référent, prête à s'engager durant toute la durée du programme (année scolaire) ;
- Inscrire une classe à partir du CM1 et jusqu'à la seconde générale et technologique (au maximum deux classes par établissement, faisant obligatoirement l'objet de candidatures distinctes) ;
- Avoir accès à un terrain cultivable de 30m² minimum au sein de l'établissement, un lieu de stockage du matériel et un espace (dans la classe par exemple) pour entreposer les semis.

3- Les critères de sélection des candidatures

Pour **Manufacto**, la fondation d'entreprise Hermès offre la possibilité à 10 classes de l'académie de Créteil de participer pour l'année 2023-2024 ; pour **Manuterra**, 3 classes en Seine-Saint-Denis. Un comité de sélection conjoint entre la fondation, le rectorat et les DSDEN étudiera les dossiers.

Les candidatures des écoles et des établissements scolaires pour les programmes **Manufacto** et **Manuterra** pour l'année scolaire 2024-2025 sont **ouvertes du 02 avril au 28 avril 2024**. Le comité de sélection des projets se déroulera pour l'académie de Créteil le 7 mai 2024.

Les candidatures se feront exclusivement dans **la rubrique Candidatures du site de la Fondation d'entreprise Hermès** :

<https://www.fondationentreprisehermes.org/fr/appels-candidatures>

Seront appréciés pour les deux programmes :

- **Motivation de l'équipe pédagogique** à inscrire ce projet interdisciplinaire dans la progression pédagogique de la classe engagée en cohérence avec le projet d'école ou de l'établissement ;
- **Portage solide du projet** par une équipe pédagogique interdisciplinaire, animée par un enseignant référent d'une part, et par la direction de l'école ou de l'établissement d'autre part ;
- **Inscription de Manufacto dans le cadre des enseignements**, du socle commun et/ou du parcours avenir ou de tout autre dispositif de découverte des métiers ;
- **Inscription de Manuterra dans le cadre des enseignements**, du socle commun et/ou de tout autre dispositif de sensibilisation aux enjeux environnementaux et/ou de découverte des métiers ;
- **Proposition des pistes pédagogiques novatrices** visant à amplifier et/ou pérenniser les apports du projet initié, au-delà de la durée du projet et/ou de la classe participante au programme.

Seront appréciés également :

- Pour **Manufacto**, la cohérence d'un engagement de l'école ou de l'établissement dans l'[éducation artistique et culturelle](#) inscrite dans le projet 2020-2024 de l'académie de Créteil, en particulier dans l'axe 3 « engager les élèves à s'ouvrir au monde » et l'objectif « ouvrir au monde par les arts et par le sport ».
- Pour **Manuterra**, l'engagement de l'école ou de l'établissement dans la démarche globale d'[éducation au développement](#) durable, reconnue par le label E3D, et inscrite dans le projet 2020-2024 de l'académie de Créteil, en particulier dans l'axe 3 « engager les élèves à s'ouvrir au monde » et l'objectif « engager des démarches durables en lien avec la responsabilité sociale ».

Vos interlocuteurs pour vous accompagner :

| Au rectorat | En DSDEN |
|---|---|
| <p><u>Pour Manufacto</u> : Hubert LEONARDI, IEN Design et Métiers d'art.</p> <p><u>Pour Manuterra</u> : Vincenzo ZACCARDO, IEN Sciences et techniques industrielles</p> <p><u>Pour les deux programmes</u> : Sabah LAMECHE, adjointe du DRAAFPIC en charge de la voie scolaire et des CMQ</p> | <p><u>Pour Manufacto</u> :</p> <p>77 : Jean-Paul GAUDIN, chargé de mission Politiques éducatives - jean-paul-remi.gaudin@ac-creteil.fr</p> <p>93 : Michèle SEROUSSI, IEN en charge de la Mission Education artistique et culturelle - michele.seroussi@ac-creteil.fr</p> <p>94 : Josette DENIZART, IEN 1^{er} degré préélémentaire - josette.denizart@ac-creteil.fr</p> <p><u>Pour Manuterra</u> :</p> <p>93 : Benoît CROISILLE, IEN en charge de la Mission Sciences et Education au développement durable - benoit.croisille@ac-creteil.fr</p> |

Sachant pouvoir compter sur vous pour valoriser l'artisanat et la beauté des savoir-faire d'excellence et pour vous engager en faveur de la biodiversité et dans l'éducation au développement durable.

Pour la rectrice et par délégation,
La secrétaire générale adjointe en charge des politiques éducatives
Francette DALLE MESE